

ACCOMPAGNEMENT À l'heure où les pouvoirs publics ambitionnent la création de rendez-vous prévention aux âges clés de la vie, la MSA a déjà mis ces rendez-vous en place avec « Instants Santé » et « Rendez-vous prévention jeune retraité ».

Les dispositifs de **prévention** de la MSA confirment leur succès

Les Instants Santé sont spécialement conçus pour les adhérents MSA de 25 à 74 ans qui sont « sous-consommant » de soins. Le premier rendez-vous est pris avec un(e) infirmier(e) qui réalise un entretien personnalisé à la situation de l'adhérent, et un(e) diététicien(ne) pour faire le point sur les comportements favorables à adopter en matière de nutrition et d'activité physique.

Les Rendez-vous prévention jeune retraité s'adressent aux nouveaux retraités (entre 6 à 18 mois) présentant des critères de fragilités sociaux ou en matière de santé. Leur objectif est d'inciter les personnes à modifier leurs comportements individuels afin de préserver l'autonomie et de retarder l'entrée dans la dépendance.

Ces deux dispositifs gratuits reposent sur l'engagement des



Les Instants Santé permettent de faire un point sur la santé de l'adhérent avec un infirmier.

assurés dans une démarche motivationnelle complétée par une consultation de prévention réalisée par le médecin généraliste de leur choix.

Des indicateurs très satisfaisants

Avec une note moyenne

de satisfaction globale de 8,0 (Instants santé) et 7,8 (RDVPJR) sur 10, les deux dispositifs initiés par la MSA bénéficient de bons résultats, selon l'étude du CSA Research (*). Pour preuve de leur succès, certains indicateurs sont particulièrement élevés : 94

% des participants pensent qu'il est facile de s'inscrire et environ 9 sur 10 estiment que cette démarche est très utile. Ainsi, 90 % des assurés ayant réalisé les Instants santé et 76 % ayant bénéficié des RDVPJR ont déclaré qu'ils seraient prêts à recommen-

cer si cela leur était proposé ultérieurement.

Un intérêt pour la prévention qui augmente

Le succès de ces dispositifs repose à la fois sur la démarche volontariste de la MSA mais également sur une hausse notable de l'intérêt des assurés agricoles pour la prévention. Interrogés sur les raisons de leur participation, la prévention en matière de santé est citée à hauteur de 21 % pour les Instants Santé (+13 points par rapport à 2021) et de 22 % pour les RDVPJR (+12 points/2021) par les participants à l'étude.

(* L'institut d'études indépendant CSA a été mandaté par la MSA afin d'évaluer les deux dispositifs auprès de 603 adhérents. L'enquête a été réalisée par téléphone du 28 novembre au 17 décembre 2022.